



VILLE DE RAMBOUILLET
Madame, Monsieur,

Rambouillet, le 3 juillet 2020

Le Conseil Municipal de la ville de Rambouillet se réunira le neuf juillet deux mille vingt à vingt heures trente précises, **dans la salle Patenôte 62 rue Gambetta**, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- Communication : délégations données aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux.

FINANCES

- Budget principal - Débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020.
- Approbation du compte de gestion du budget principal, du compte administratif 2019 et affectation des résultats.
- Approbation du compte de gestion du budget assainissement, du compte administratif 2019.
- Approbation du compte de gestion du budget eau potable, du compte administratif 2019.
- Vote du budget primitif pour l'exercice 2020 - Budget Principal.
- Attribution subventions et participation communale 2020.
- Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2020.
- Autorisation de programme / crédit de paiement budget principal : Aménagement Pôle Gare, réhabilitation de l'hôtel de ville et celle de la rue du Clos Batant et CLAE Clairbois.
- Transfert des résultats des budgets Assainissement et Eau potable à la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires au 1er janvier 2020.

RESSOURCES HUMAINES

- Ajustement du tableau des effectifs.
- Versement de la prime exceptionnelle COVID 19.

CONSEIL MUNICIPAL

- Délégation du conseil municipal au maire.
- Election des membres du conseil municipal au conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Rambouillet.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

DECISIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Véronique MATILLON



VILLE
IMPÉRIALE



Rambouillet